

Bassin d'Arcachon - Secteur du delta de la Leyre //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1996



Surface :
5 175 ha

Date d'inscription:
27 octobre 2011

Coordonnées :
44° 40' N 01° 02' W

Résumé

Le delta de la Leyre est à l'interface entre les eaux douces du bassin versant de la Leyre et les eaux salées de l'océan Atlantique. Situé sur l'une des voies de migration les plus importantes d'Europe, le delta est constitué, d'amont en aval, d'une mosaïque de prairies et de boisements inondables, d'espaces endigués, de roselières, de prés salés fragmentés de lacs de tonne, mais aussi de bancs sableux et de vasières sillonnés de nombreux chenaux.

Importance internationale

Ce site a été inclus dans la liste des zones humides d'importance internationale en raison de son grand nombre d'habitats, d'espèces végétales et animales. Ces marais sont l'habitat de certaines espèces patrimoniales terrestres, telles le vison d'Europe, ou aquatiques, comme l'anguille ainsi que de nombreux juvéniles de poissons. Ils hébergent en outre des passereaux, dont le gorge-bleue à miroir blanc. Ils peuvent aussi servir de reposoir aux oiseaux d'eau. Cette diversité d'habitats assure également des conditions favorables à l'escale ou l'hivernage d'oiseaux migrateurs, dont les populations sont assez exceptionnelles. La moitié des effectifs français de bernaches cravants hiverne ainsi sur les parties maritimes du delta.

Localisation générale

Ce site Ramsar se situe dans la partie est du bassin d'Arcachon, au sud-ouest de la France, sur la façade Atlantique.



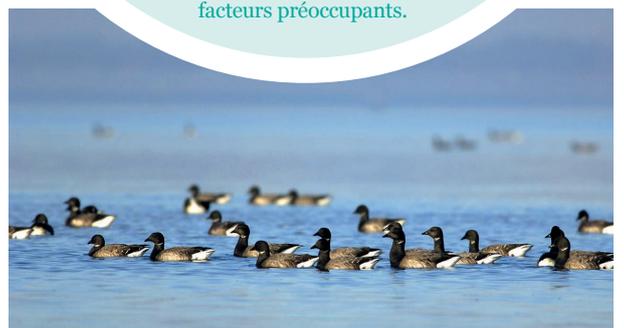
Le delta de la Leyre à l'est du bassin d'Arcachon

Services rendus par les zones humides

En plus de constituer un haut lieu de biodiversité, cet ensemble d'écosystèmes marins et terrestres constitue une zone tampon contre la submersion marine. Les marais maritimes jouent un rôle important d'épuration des eaux de ruissellement provenant du bassin versant de la Leyre et de recyclage de la matière organique nécessaire à la vie du bassin d'Arcachon. Le delta sert également de nurserie pour les poissons. De par ses paysages et l'organisation des itinérances (terrestre et chemins nautiques), le site constitue un lieu important de destination écotouristique et pour l'éducation à l'environnement. Parmi les autres activités humaines, on peut citer l'aquaculture, l'élevage, la chasse et la pêche, les activités récréatives. La valeur paysagère du delta est donc importante.

Facteurs défavorables

Ses fonctions écologiques et hydrologiques sont menacées. Les difficultés d'entretien des anciens bassins piscicoles, l'abandon des activités traditionnelles de pâturage ainsi que les travaux sur les berges ont conduit à la prolifération de plantes telles le faux cotonnier (*Baccharis halimifolia*), à la fermeture des prairies et au comblement des marais maritimes. Cet atterrissement progressif diminue son rôle écologique de frayère et limite les remontées de poissons amphihalins. De nombreuses espèces exotiques à caractères envahissants sont également recensées. Par ailleurs, l'augmentation de la fréquentation sur les parties terrestre et maritime (pression anthropique et aérienne) ainsi que les excès de certaines pratiques de chasse sont des facteurs préoccupants.



Quatre espèces représentatives du site



GORGBLEUE DE NANTES
(*Luscinia svecica namnetum*)

Le site abrite des populations importantes de gorgebleue de Nantes, taxon endémique du littoral atlantique français. En tant qu'espèce inscrite à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux », la gorgebleue de Nantes doit faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat, afin d'assurer sa survie et sa reproduction dans son aire de distribution.



SPATULE BLANCHE
(*Platalea leucorodia*)

Le site constitue une halte migratoire pré- et post-nuptiale cruciale pour la spatule blanche ainsi que le premier site français d'hivernage.



LOUTRE D'EUROPE
(*Lutra lutra*)

Le site est un lieu important pour l'accueil de la loutre (effectif non connu) dont les traces de présence s'observent depuis la forêt alluviale jusque dans les domaines endigués.



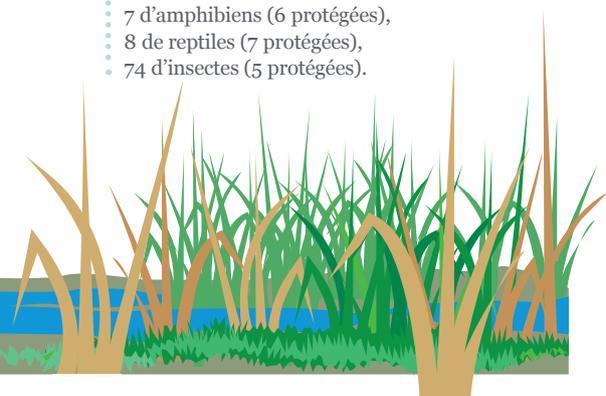
BERNACHE CRAVANT
(*Branta bernicla bernicla*)

En hiver, sur l'ensemble du bassin d'Arcachon, les effectifs de bernache cravant oscillent, depuis dix ans, entre 50 000 et 60 000 individus. Ils viennent hiverner sur la lagune, attirés par les immenses herbiers de zostères (*Zostera noltii*). Ce sont là 50 % de l'effectif total hivernant en France et entre 25 % et 30 % de la sous-espèce type *Branta b. bernicla*.

Biodiversité

Le site compte 93 habitats naturels et modifiés, 570 espèces végétales (dont 33 protégées) et un nombre élevé d'espèces animales :

- 324 d'oiseaux (dont 44 protégées),
- 35 de mammifères (21 protégées),
- 29 de poissons (8 protégées),
- 7 d'amphibiens (6 protégées),
- 8 de reptiles (7 protégées),
- 74 d'insectes (5 protégées).



Gestion et conservation

Le site Ramsar recoupe une multitude de délimitations existantes (Natura 2000, parc naturel marin, espace naturel sensible, réserve de chasse, etc.). En partenariat avec les différents acteurs publics et privés du site et grâce au financement du Conseil départemental de la Gironde, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne met en œuvre un programme de gestion concertée à l'échelle du site Ramsar Delta de la Leyre depuis 2015.

Le programme collectif de gestion pour le delta de la Leyre est issu de la charte du parc qui vise à « favoriser une gestion globale et coordonnée du delta de la Leyre ». Cette mesure est en lien avec d'autres mesures qui visent à « prendre en compte le changement climatique dans la gestion hydraulique globale du delta » et à « fonder l'attractivité du territoire sur un patrimoine révélé et préservé ». Le projet associe acteurs locaux et usagers sur les thèmes de la connaissance des sites et des pratiques sociales et économiques.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.